

# **ART : AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° 00000001/AAMI/ART/2021 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023**

## **1. Objet**

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) a pour objet la constitution d'une liste restreinte de cabinets devant soumissionner pour l'appel d'offres restreint portant sur le recrutement d'un commissaire aux comptes à l'Agence de Régulation des Télécommunications pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

## **2. Consistance des prestations**

De manière générale, le Commissaire aux Comptes est chargé notamment :

- d'effectuer tout au long de son mandat tous contrôles et toutes vérifications qu'il juge opportun ;
- de porter à la connaissance du Conseil d'Administration, des autorités de tutelle, du représentant du Ministère public, toutes irrégularités, tous faits délictueux qu'il aurait découvert sans que sa responsabilité puisse être engagée ;
- d'élaborer ses rapports et en communiquer les résultats

au conseil d'Administration dans les délais requis ;

- de respecter les obligations et les diligences généralement admises dans la profession.

De manière spécifique, le Commissaire aux Comptes devra, entre autres :

- vérifier, à l'exclusion de toute immixtion dans la gestion, les valeurs et les documents comptables de l'Agence et contrôler la conformité de la comptabilité de l'Agence aux règles en vigueur ;
- vérifier que les états financiers de synthèse sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Agence à la fin de cet exercice ;
- dresser un rapport assorti des observations et des recommandations qu'il présente au Conseil d'Administration.

### **3. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux cabinets nationaux justifiant de compétences dans le domaine du Commissariat aux comptes ou de l'audit.

### **4. Financement**

Les prestations relatives au présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget de l'ART de l'exercice 2021 et suivants.

### **5. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART sise à l'immeuble CRISTAL de la Direction Générale de l'ART situé au quartier Bastos- face Ambassade du Nigeria, à Yaoundé B.P.6132, Tél. : 222 23 03 80/222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48, sous pli fermé au plus tard le 21 janvier 2021 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante:

**« AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET  
N°0000001/AAMI/ART/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT  
D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023**

Passé ce délai, aucune offre ne sera acceptée.

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir deux (02) enveloppes intérieures cachetées :

- – Une première enveloppe cachetée dite « enveloppe A » marquée comme telle, portant la mention « Dossier administratif » ;
- – Une deuxième enveloppe cachetée dite « enveloppe B » marquée comme telle, portant la mention « Dossier technique ».

## **6. Critères d'évaluation**

### **– Critères éliminatoires :**

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'agrément du cabinet à l'ONECCA en qualité de société membre ;
- Absence de l'agrément de l'Expert-Comptable à l'ONECCA en qualité de membre ;
- Absence de l'agrément du Conseil-Fiscal à l'ONCF en qualité membre ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100
- Note inférieure à 80 points sur 100 ;

### **– Critères essentiels :**

Le dossier de candidature sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-dessous :

<b>Critères</b>	<b>Barème</b>
<b>Références du cabinet</b>	<b>40 points</b>

<p>Dans le commissariat aux comptes auprès des entreprises publiques : (10 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 références 10 points</li> <li>- 1 référence 05 points</li> <li>- 0 référence 0 point</li> </ul>	
<p>Dans le commissariat aux comptes auprès des Etablissements Publics : (30 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 références 30 points</li> <li>- 2 références 20 points</li> <li>- 1 référence 10 points</li> <li>- 0 référence 0 point</li> </ul>	
<p>Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission</p>	<b>15 points</b>
<p>Compréhension des TDR : (5 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne 5 points</li> <li>- Moyenne 2 points</li> <li>- Médiocre 0 points</li> </ul>	
<p>Pertinence de la méthodologie de réalisation de la mission conformément aux termes de références : (10 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne 10 points</li> <li>- Moyenne 5 points</li> <li>- Médiocre 0 points</li> </ul>	
<p style="text-align: center;"><b>Qualifications du personnel</b></p>	<b>42 points</b>
<p>Expert-Comptable 1 (Commissaire aux Comptes) : (19 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'Expertise Comptable Bac+8 légalisé, CV signé et daté 10 points (Si non 0 point)</li> <li>- Nbre d'années d'expérience ( &gt;= 09 ans) 9 points (Si non 0 point)</li> </ul>	
<p>Expert-Comptable 2 : (13 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'Expertise Comptable Bac+8 légalisé, CV signé et daté 10 points (Si non 0 point)</li> <li>- Nbre d'années d'expérience ( &gt;= 03 ans) 3 points (Si non 0 point)</li> </ul>	
<p>Auditeur : (10 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Master Comptabilité Finance Bac+5, légalisé, CV signé et daté 7 points (Si non 0 point)</li> <li>- Nbre d'années d'expérience ( &gt;= 03 ans) 3 points (Si non 0 point)</li> </ul>	

<b>Présentation de l'offre</b>		<b>3</b> points
– couleur	Intercalaires en	1 point
Reliure	–	1 point
Lisibilité	–	1 point
<b>TOTAL</b>		<b>100</b> points

### **7. Renseignements complémentaires**

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel à Manifestation d'Intérêt, les Cabinets intéressés peuvent s'adresser aux heures ouvrables à la Direction des Finances ou à la Cellule des Marchés de l'ART, sise à l'immeuble CRISTAL de la Direction Générale de l'ART situé au quartier Bastos- face Ambassade du Nigeria, à Yaoundé B.P. 6132, Tél. : 222 23 03 80/222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48.

YAOUNDE le 05 Janvier 2021  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ZOO ZAME Philemon

---

**COMMUNE D'ESEKA: APPEL A  
MANIFESTATION D'INTERET N°  
003/2021/AMI/C-EKA DU  
07/01/2021 RELATIF A**

# **L'ELABORATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET DU BUDGET PROGRAMME 2022 DE LA COMMUNE D'ESEKA**

## **1. Contexte**

Le processus de mise en 'uvre de la décentralisation au Cameroun a conduit à l'attribution d'une place de choix aux collectivités territoriales décentralisées, en particulier aux communes dans le cadre de l'implémentation d'un développement « bottom-up ». Le transfert de compétences de plus en plus effectif, responsabilise désormais les communes dans divers domaines, afin de faire de celles-ci des pôles de croissance et de développement au niveau local, tel que prévu précédemment par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), et actuellement par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif.

## **2. Objet**

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la présélection de structures prestataires pour l'élaboration du compte administratif 2020 et du budget programme 2022 de la commune d'Eseka. Les travaux comprennent distinctement:

- Le compte administratif de l'année 2020;
- Le budget programme de l'exercice 2022;

## **3. Remise des offres**

Les structures prestataires intéressées devront déposer leurs dossiers, rédigés en français ou en anglais sous plis fermés au plus tard le 15 Janvier 2021 à 12 heures à l'adresse suivante :

**« COMMUNE D'ESEKA**

**A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA »,  
avec la mention « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA  
PRESELECTION DE STRUCTURES PRESTATAIRES POUR L'ELABORATION DU  
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET DU BUDGET PROGRAMME 2022 DE LA  
COMMUNE D'ESEKA ».**

#### **4. Renseignements complémentaires**

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la commune d'Eséka de lundi à vendredi de 09 heures à 14 heures.

Une liste restreinte de cinq prestataires sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une structure prestataire n'implique aucune obligation de la part de la commune d'inclure celle-ci dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 07 Janvier 2021

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

---

**MINEE: Avis d'Appel d'Offres  
National Ouvert  
N°00000001/AONO/MINEE/CIPM/20  
21 du 31 Décembre 2020 pour  
le recrutement d'une société  
d'entretien pour la propreté**

# des bâtiments abritant les services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes (en procédure d'urgence).

[Télécharger le DAO](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de Fonctionnement 2021, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une société d'entretien pour la propreté des locaux abritant les services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent:

- Nettoyage des bureaux (sols, moquettes, vitres, classeurs de rangement, outils informatiques, téléviseurs, réfrigérateurs, fauteuils) ;
- Nettoyage des couloirs et halls ;
- Nettoyage des toilettes ;
- Nettoyage et embellissement de la cour,
- Désherbage des alentours et ramassage des ordures.
- Le nettoyage des espaces ou salle devant servir de cadre de cérémonie organisée par le MINEE au sein de l'immeuble ministériel N°1

## 3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet du présent Appel d'Offres s'élève à vingt cinq millions (25 000 000) F.CFA TTC.

## 4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les



prestations, objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois.

#### **5. Allotissement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot.

#### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les prestataires exerçant dans le domaine d'entretien installé au Cameroun.

#### **7. Financement**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement(BF) du MINEE de l'exercice 2021.

#### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3ème étage de la tour Immeuble Ministériel N° 1 porte N°03T12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

#### **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d' Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3ème étage de la tour Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 230013 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA.

#### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. :

222 23 00 13, au plus tard le 28 Janvier 2021 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**Appel d'offres national ouvert n°00000001/AONO/MINEE/CIPM/2020  
du 31 Décembre 2020 pour le recrutement d'une société  
d'entretien pour la propriété des bâtiments du Ministère de  
l'Eau et de l'Energie et ses annexes en procédure d'urgence.**

**(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement")**

### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres, d'un montant de quatre cent mille (500 000) F.CFA.

### **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 28 Janvier 2021 à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Commission interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé Omnisport Rue Foé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

#### **14. Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

##### **14.1- Critères éliminatoires**

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;

Absence de la caution de soumission ;

Note technique inférieure à 3/4 des critères essentiels ;

Capacité financière ; Absence d'une capacité financier moins de '15 millions FCFA

Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;

Constat d'une carence des prestations dans les trois(03) dernier années ;

Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des Marchés antérieures.

##### **14.2. Critères essentiels**

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 3/4 de oui seront admises à l'analyse financière.

N°	Désignations	Mode binaire
----	--------------	--------------

1	Situation financière du soumissionnaire (Bilan financier des deux dernières années indiquant un chiffre d'affaire de 3 millions.	oui	non
2	Equipes d'intervention	oui	non
3	Equipement (joindre justificatifs de propriété ou preuves d'acquisition)	oui	non
4	Références du soumissionnaire	oui	non

### **15. Attribution**

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et a été évaluée la moins disante.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre- dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13.

Dénonciation de tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 31 Décembre 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

[Télécharger le DAO](#)

---

**ANTIC: AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°  
11/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU  
05 JANVIER 2021 POUR  
L'ENTRETIEN GENERAL DES  
SERVICES A L'AGENCE NATIONALE  
DES TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION (ANTIC),  
EXERCICE 2021.**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'entretien général des services de l'Agence, Exercice 2021.

## **2. Consistance des prestation**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres en trois (03) lots distincts consistent, conformément aux prescriptions des Termes de Références à :

- Lot n°1 : ligne : 614 200 : Entretien des installations électriques, des Groupes électrogènes, climatisation : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE) ;
- Lot n° 2 : ligne : 614 400 : Entretien des Matériels informatiques et de télécommunication : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE) ;
- Lot n°3 : ligne : 614 000 : Entretien des bâtiments (Ménage) de la Direction Générale, ses annexes (ARMP et CNCCE), AREL, ARN, ARNO et ARSO.

## **3. Coût prévisionnel**

Les coûts prévisionnels des différentes prestations sont repartis comme suit :

<b>N° du lot</b>	<b>Ligne budgétaire</b>	<b>Coût prévisionnel F CFA TTC</b>
<b>Lot n°1</b>	<b>614 200</b>	<b>11 100 000</b>
<b>Lot n°2</b>	<b>614 400</b>	<b>26 000 000</b>
<b>Lot n°3</b>	<b>614 000</b>	<b>50 000 000</b>

## **4. Délai de livraison**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront exécutées du 1er janvier au 31 décembre 2021, soit douze mois.

## **5. Allotissement**

Les prestations sont subdivisées en trois (03) lots ci-après définis :

Lot n° 1 :- Entretien des installations électriques, des Groupes électrogènes, climatisation : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE) ;

Lot n° 2 : – Entretien des Matériels informatiques et de télécommunication : Direction Générale et annexes (ARMP,

CNCCE) ;

Lot n° 3 : – Entretien des bâtiments (Ménage) de la Direction Générale, ses annexes (ARMP et CNCCE), AREL, ARN, ARNO et ARSO.

Chaque soumissionnaire n'est adjudicataire que d'un seul lot.

## **6. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises et société de droit camerounais justifiant d'une expertise avérée dans le domaine de l'entretien des bâtiments administratifs.

## **7. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ANTIC, exercice 2021.

## **8. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables (7h30 à 15h30), à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos, Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, tél : 694.40.58.68, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement de la BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP » d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier.

## **9. Remise des offres**

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard le 29 janvier 2021 à 13 heures et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11 /AONO/  
ANTIC/CIPM/2020 DU 05JANVIER 2021 POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES  
SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) EN TROIS (03)  
LOTS DISTINCTS.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Cautionnement provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de.

<b>N° du lot</b>	<b>Ligne budgétaire</b>	<b>Montant des cautions de soumission en F CFA TTC</b>
<b>Lot n°1</b>	<b>614 200</b>	<b>222 000</b>
<b>Lot n°2</b>	<b>614 400</b>	<b>520 000</b>
<b>Lot n°3</b>	<b>614 000</b>	<b>1 000 000</b>

Cette caution est valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des Offres.

**11. Recevabilité des offres**

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment



l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances.

Le présent Dossier d'Appel d'Offres sera publié au journal des marchés publics de l'ARMP.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et des offres financières sera effectuée dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale au plus tard le 29 janvier 2021 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## **13. Critères d'évaluation**

Critères éliminatoires pour l'ensemble des lots.

- 1) Non régularisation d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des plis accordés par la Commission Interne de Passation des Marchés l'hors de la séance d'ouverture des plis.
- 2) Absence d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finances ;
- 3) Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- 4) Omission d'un prix unitaire quantifié de l'Offre financière ;
- 5) Note technique inférieure à 70 % pour les critères essentiels ;
- 6) Absence d'un électrotechnicien (niveau Baccalauréat + 2 au moins), lot N°1 ;
- 7) Absence d'un technicien en maintenance informatique (niveau

Baccalauréat + 2 au moins), lot N°2 ;

8) Absence d'un coordonnateur des activités de ménage (niveau Probatoire au moins), lot N°3

N.B : joindre les curricula vitae (CV) et copies certifiées conformes du diplôme.

### **Critères essentiels**

L'évaluation technique des offres se fera suivant la grille ci-dessous :

<b>N°</b>	<b>Critères</b>	<b>Notation</b>
<b>1</b>	Présentation de l'offre	<b>Oui/non</b>
<b>2</b>	Références générales de l'entreprise	<b>Oui/non</b>
<b>3</b>	Moyens logistiques	<b>Oui/non</b>
<b>4</b>	surface financière	<b>Oui/non</b>
<b>5</b>	Personnel clé	<b>Oui/non</b>
<b>6</b>	Méthodologie, Organisation et respect des normes HQSE	<b>Oui/non</b>
<b>TOTAL</b>		

NB : les critères ci-dessus sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

### **14. Attribution**

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Un soumissionnaire n'est attributaire que d'un seul lot.

### **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut 'Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques  
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 222 203 732/222 203 730/658 262 682.

YAOUNDE le 05 Janvier 2021  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
EBOT EBOT ENOW

[Télécharger le DAO](#)

---

**CAMWATER: AVIS D'APPEL  
D'OFFRES APPEL D'OFFRES  
INTERNATIONAL OUVERT  
N°00001/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM  
/2021 DU 04/01/2021 POUR LE  
RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE  
AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN**

# SUPPLEANT A LA CAMWATER

[Télécharger le DAO](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un appel d'offres International ouvert en vue du recrutement d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant.

## 2. Consistance des prestations

Conformément aux dispositions de l'acte uniforme OHADA, le cabinet retenu aura pour mission principale :

- l'évaluation du dispositif de contrôle interne ;
- la revue des comptes intermédiaires ;
- la revue des comptes annuels ;
- l'assistance aux inventaires physiques de la CAMWATER :
  - Inventaire physique annuel des biens propre ;
  - Inventaire physique annuel des stocks.
- Les vérifications prévues par les statuts et ou les textes organiques de la CAMWATER ;
- la participation aux Assemblées Générales qui approuvent les comptes, aux Conseils d'Administration qui les arrêtent.

## 3. Coût prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de 300 000 000 (trois cent millions) FCFA TTC pour la tranche ferme.

## 4. Délai de livraison

La prestation sur base contractuelle sera répartie comme suit :

a) Une tranche ferme les trois premiers exercices (2020-2021-2022), et une tranche conditionnelle pour les trois derniers exercices (2023-2024-2025) expliquée au point b) ci-dessous ;

b) Le contrat ne pourra être reconduit pour les trois derniers exercices (2023-2024-2025) qu'à condition que l'évaluation des prestations des trois premiers exercices (2020-2021-2022) soit satisfaisante. En cas d'insatisfaction, la Camwater se réserve la légitimité de réattribuer le marché pour les trois derniers exercices (2023-2024-2025) suivant les procédures internes d'attribution des marchés en vigueur

## **5. Allotissement**

Les prestations objet du présent appel d'offres sont réalisées en un lot unique.

## **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets d'expertise comptable agréés CEMAC et régulièrement inscrits au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables (ONECCA) :

## **7. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées sur Fonds Propres de la CAMWATER. Exercice budgétaire 2020.

## **8. Consultation du dossier**

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 /233 42 82 54.

## **9. Acquisition du dossier**

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100.000 (cent mille) francs CFA, payable à la BICEC au compte N° 06800.33598800001 clé 89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°'.. /AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020

Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement

### **10. Remise des offres**

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A 'Volume I : Dossier Administratif ;
- Enveloppe B 'Volume II : Proposition Technique ;
- Enveloppe C 'Volume III : Proposition Financière ;

Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

#### **APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT**

**N°0001/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 04/01/2021**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT A LA CAMWATER**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le 04/02/2021 à 11 heures 00, heure locale.

### **11. Cautionnement provisoire**

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le présent DAO, d'un montant de 6 000 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04/02/2021 à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires

ayant obtenu la note technique minimale de 70/100 points.

## **14. Critères d'évaluation**

### **14.1 Critères éliminatoires**

Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);  
Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;  
Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;  
La non-exécution d'un marché antérieur.

### **14.2 Critères essentiels**

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

<b>N°</b>	<b>Critères</b>	<b>Note maximum</b>
<b>1</b>	Qualifications et compétences du personnel clé	55
<b>2</b>	Compréhension de la mission et de la méthodologie	10
<b>3</b>	Références du cabinet	35
	<b>TOTAL</b>	<b>100 Pts</b>

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70/100.

### **Méthode de sélection du Consultant**

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale



NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec  $NF = 100 * (MMd) / (M/S)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

## **15. Attribution**

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte 304/ A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email [secretariadgcamwater@camwater.cm](mailto:secretariadgcamwater@camwater.cm).

DOUALA le 04 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

[Télécharger le DAO](#)

---

# **MINEPAT: AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZ F/CESA DU 28 DEC 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA CONCEPTION DU GUIDE D'ELABORATION D'UNE MONOGRAPHIE TERRITORIALE A L'ECHELLE REGIONALE**

## **1. Contexte**

Le Gouvernement a engagé le processus d'élaboration des principaux outils d'aménagement du territoire définis par la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire, parmi lesquels, les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT).

Au sens de la loi susmentionnée, le SRADDT est le document régional d'aménagement et de développement durable du territoire. C'est un document de planification physique et spatiale régionale fixant les orientations fondamentales en matière d'implantation des équipements structurants, d'environnement et d'organisation de la territorialité du développement sur la base des options retenues dans le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.

Le SRADDT fixe les orientations de développement physique,

spatial et démographique à mettre en 'uvre par la Région, soit directement, soit par voie contractuelle avec l'Etat, d'autres Régions, les Communes, les entreprises privées ou publiques, les établissements publics ou toute autre personne morale de droit public ou privé.

Il est élaboré par la Région concernée dans le respect du principe de la participation, avec l'appui du Ministère en charge de l'Aménagement du territoire.

La démarche engagée par le Gouvernement pour l'élaboration en cours des SRADDT, répond à l'urgence d'approfondir la compréhension des problématiques territoriales à l'échelle des Régions, afin d'identifier les cheminements possibles en vue d'améliorer les conditions de vie des populations par une orientation raisonnée et la plus optimale possible des infrastructures, des équipements, des activités et des établissements humains sur les territoires.

La mise en place effective prochaine des Conseils régionaux devrait permettre de valoriser davantage l'importance des SRADDT en cours d'élaboration, pour la conduite du développement à l'échelle régionale, en cohérence avec les orientations de l'échelle nationale.

L'évaluation de la mise en 'uvre de ces outils régionaux d'aménagement du territoire nécessitera la conjonction de plusieurs instruments parmi lesquels, la monographie territoriale à l'échelle de la Région.

Afin de mettre à la disposition des acteurs régionaux d'un cadre de référence devant servir à produire des documents rendant compte de la mise en 'uvre des SRADDT, le MINEPAT envisage de solliciter les services d'un bureau d'études en vue de la conception d'un Guide d'élaboration d'une monographie territoriale à l'échelle de la Région.

C'est dans ce cadre que le MINEPAT lance un Appel National à Manifestation d'Intérêt à l'intention des bureaux d'études intéressés dans les conditions définies dans les sections ci-après.

## **2. Objet**

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des bureaux d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour « la conception d'un Guide d'élaboration d'une monographie territoriale à l'échelle régionale ».

Les prestations de l'étude consistent notamment à :

- définir le contenu et la consistance des éléments constitutifs d'une monographie territoriale à l'échelle régionale ;
- produire le canevas-type d'une monographie territoriale à l'échelle régionale ;
- évaluer la durée et les compétences requises pour l'élaboration d'une monographie territoriale à l'échelle régionale
- proposer la périodicité requise pour l'élaboration d'une monographie territoriale à l'échelle régionale
- évaluer le coût approximatif de l'élaboration d'une monographie territoriale à l'échelle régionale

### **3. Participation et origine**

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux bureaux d'études installés au Cameroun. Ces bureaux d'études doivent justifier des compétences et expériences dans les domaines suivants :

- Aménagement du territoire ;
- Etudes économiques et stratégiques ;
- Renforcement des capacités ;
- Audits ;
- Gestion des risques.

### **4. Financement**

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPAT, exercice 2021.

### **5. Remise des offres**

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Directionin Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, Immeuble Rose – MINEPAT, à Yaoundé, 2ème étage, Porte n° 231 bis. 222 23 19 97, 222 22 55 04, au plus tard le 18 JAN 2021 à 11 heures précises, heure locale avec la mention :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**N°02/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF/CESA DU 28 DEC 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA CONCEPTION DU GUIDE D'ELABORATION D'UNE MONOGRAPHIE TERRITORIALE A L'ECHELLE REGIONALE.»**

**« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».**

**6. Critères d'évaluation**

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

Critères éliminatoires :

***Critères éliminatoires :***

<b>No.</b>	<b>Critères éliminatoires</b>
1	Dossier administratif incomplet
2	Note technique inférieure à 70/100

3	Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années inférieure à 100 000 000 FCFA
---	---

Tout candidat dont le dossier répond au moins à l'un des critères ci-dessus est éliminé.

***Critères de qualification :***

No.	Critères de qualification	Nombre de points
1	L'expérience, la qualification et les références du Chef de mission	50
2	Domaines de compétence du bureau d'études	30
3	Les références du bureau d'études pour des prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires qu'elles soient achevées ou en cours)	20
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres International Restreint.

**7. Renseignements complémentaires**

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables au :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de

l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, Immeuble Rose – MINEPAT, à Yaoundé, 2ème étage, Porte n° 231 bis. 222 23 19 97, 222 22 55 04.

YAOUNDE le 28 Décembre 2020

Le MINISTRE  
ALAMINE OUSMANE MEY

---

**CAMAIRCO : APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT  
N°003/AONO/CAMAIR-  
CO/CIPM/2020 DU 24/11/2020  
POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX  
DE LA CAMEROON AIRLINES  
CORPORATION (CAMAIR-CO).**

**1. Objet**

Le Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien des locaux de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) au titre de l'exercice budgétaire 2020.

**2. Consistance des prestation**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur l'entretien des locaux de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) de la ville de Douala (nettoyage quotidien des bureaux, de toutes les surfaces vitrées, des toilettes et sanitaires ainsi qu'un grand nettoyage mensuel de tous les sites).

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 52 000 000 FCFA Toutes Taxes Comprises

### **4. Délai de livraison**

Le délai prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois.

### **5. Allotissement**

Les prestations objet du présent Appel d'offres feront l'objet d'un lot unique :

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de l'entretien de locaux.

### **7. Financement**

Les prestations de services d'entretien, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), exercice 2020.

### **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net



## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de 75 000 (Soixante Quinze Mille) Francs CFA à la banque BICEC compte N° 33598800001-89, au profit du «Compte d'Affectation Spéciale» CAS- ARMP

## **10. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par pli recommandé avec accusé de réception à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, au plus tard le 18/12/2020 à 10 heures, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°003/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2020 DU 24/11/2020 POUR L'ENTRETIEN  
DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

## **11. Cautionnement provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à un montant de 1 000 000 (Un Million) FCFA

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera

déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un des établissements financiers suscités, ou le non-respect des modèles des pièces.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/12/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **CRITERES ELIMINATOIRES**

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Les principaux critères éliminatoires sont identifiés tel qu'il suit :

- Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administratives Particulière paraphés à chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence de caution de soumission ;
- Offre technique et/ou financière incomplète (s) suivant prescription du Dossier d'Appel d'Offres DAO;
- Score technique inférieur à 5/7 « OUI »

#### **CRITERES ESSENTIELS**

L'évaluation des offres techniques se fera sous forme de notation binaire :

<b>CRITERES</b>	<b>NOTATION</b>
1. Présentation générale de l'offre	OUI/NON

1. Références du soumissionnaire (Joindre les contrats)	OUI/NON
1. Qualité du personnel (Joindre CV datés et signés)	OUI/NON
1. Capacité financière	OUI/NON
1. Preuve d'acceptation des conditions du Marché	OUI/NON
1. Moyens logistiques (en propriété ou en location)	OUI/NON
1. Type de produits utilisés et leur conformité avec l'environnement	OUI/NON

**NB : Tout score Technique inférieur à 5/7 « OUI » est éliminatoire.**

#### **15. Attribution**

Le Prestataire sera choisi selon la méthode du moins disant.

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala.

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

DOUALA le 24 Novembre 2020  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
NJIPENDI KUOTU Louis Georges

---

# **BMN: Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°18/AAMI/BMN/CIPM du 25 Novembre 2020 Relatif au recrutement d'un consultant individuel chargé de l'appui à l'élaboration du rapport d'activités 2020 et études d'impact pour le compte du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises (BMN)**

## **1. Contexte**

Dans la perspective d'assurer la mise en 'uvre du Programme National de Mise à Niveau (PNMAN), la pérennisation du processus de normalisation et d'accompagnement d'un nombre plus important d'entreprises à la mise en place des systèmes de mangement, voire à la certification ; le Gouvernement du Cameroun a créé en décembre 2011 le Bureau de Mise à Niveau des Entreprises (BMN).

Le Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN), a pour mission la mise en 'uvre de la politique du Gouvernement en matière d'appui à la mise à niveau et la restructuration des entreprises industrielles. Placé sous l'autorité du Ministre

chargé de l'Economie, le Bureau de mise à niveau est constitué d'un Comité de pilotage et d'une Unité opérationnelle.

Les moyens déployés dans le cadre de la politique de mise à niveau reposent sur les ressources financières, les ressources humaines, dont dispose le BMN, ainsi que sur la coopération et les partenariats.

Conformément aux orientations de sa tutelle (MINEPAT) et du Comité de Pilotage, le Bureau de mise à niveau ambitionne de mettre à la disposition des départements ministériels impliqués dans la mise à niveau (MINEPAT, MINMIDT, MINPMESA, MINFI, MINRESI) ; des agences gouvernementales (ANOR, CBF, BSTP, CCIMA, API, APME) ; des Partenaires au Développement et des entreprises admises au PNMAN des informations relatives à son déploiement et de rendre compte de l'usage des ressources à lui alloué pour la réalisation de ses missions, à travers l'élaboration des rapports d'activités et d'études d'impact de son action auprès des entreprises.

## **2. Objet**

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'appui à l'élaboration du rapport d'activités 2020 et études d'impact pour le compte du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN).

## **3. Financement**

BUDGET BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

## **4. Remise des offres**

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, au secrétariat du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak derrière les services du Gouverneur de la Région du Centre ou Douala Immeuble SCI CEDAM Sarl à BALI, au plus tard le 17 Dec 2020 à 15h30mn heure locale, contre décharge et devront porter la

mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°18/AAMI/BMN/CIPM DU  
25 NOVEMBRE 2020 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT  
INDIVIDUEL CHARGE L'APPUI A L'ÉLABORATION DU RAPPORT  
D'ACTIVITÉS 2020 ET ETUDES D'IMPACT POUR LE COMPTE DU BUREAU  
DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES.  
« A N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## **5. Critères d'évaluation**

Les critères de qualification sont les suivants :

- i) Etre un Consultant individuel dans le domaine de l'objet des présentes prestations ;
- ii) Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
  - ii.1) présenter un dossier administratif conforme aux spécificités du point 3 ci-après ;
  - ii.2) avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet des présentes prestations ;
- iii) Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation de prestations négatives pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

## **6. Renseignements complémentaires**

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : [contact@bmncameroon.org](mailto:contact@bmncameroon.org), site web : [www.bmncameroon.org](http://www.bmncameroon.org) ou auprès de l'Assistant Responsable Administratif et Financier du BMN, Tél. Portable : (00 237) 693 597 319/ 650 04 04 53, Email: [nguinimendok@yahoo.fr](mailto:nguinimendok@yahoo.fr)

---

# **CCAA: AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 00250**

**/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/11-20**

**Pour le recrutement d'un  
consultant individuel au  
poste de Responsable  
Administratif et Financier au  
sein de l'Unité de Gestion du  
Projet Régional pour  
l'amélioration de la  
performance du Corridor  
rail/route Douala-  
Ndjamena (PCDN)**

## **1. Contexte**

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement (Fonds de Préparations) pour financer les services d'un consultant individuel au poste de Responsable administratif et financier au sein de l'Unité de gestion du PCDN.

## **2. Objet**



A la requête des Gouvernements du Cameroun et du Tchad, la Banque Mondiale a confirmé son engagement pour la préparation d'un Projet régional pour l'amélioration de la performance du corridor rail/route Douala-N'Djamena (PCDN).

L'objectif du projet est de réduire les coûts et délais de transport sur le corridor rail/route Douala-N'Djamena à travers l'optimisation de la chaîne logistique notamment, la compétitivité des services de transport routier et de transit.

### **3. Consistance des prestation**

Les principales composantes du projet identifiées au cours des échanges avec les parties prenantes sont :

- a- la réhabilitation de la voie ferrée Douala-Yaoundé ;
- b- l'aménagement des plateformes multimodales de transition rail/route et études concernant l'expansion du réseau ferré ;
- c- la réhabilitation et l'entretien du corridor routier N'Djamena-Moundou-Frontière Cameroun ;
- d- la facilitation du commerce et ;
- e- l'appui à la mise en 'uvre du projet.

Les arrangements institutionnels envisagés dans le cadre de la mise en oeuvre du projet prévoient au niveau bilatéral, le pilotage à travers deux comités (ministériel et technique) et au niveau national, une cellule de gestion du projet qui sera transformée en une Unité de Gestion du Projet après son démarrage effectif.

Au Tchad, la Cellule de Suivi et de Coordination des Projets - Transport (CSCP) déjà opérationnelle au Ministère des Infrastructures et des Transports a été identifiée comme l'unité de mise en 'uvre du projet.

Au Cameroun, il est prévu la constitution d'une Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein du Ministère des Transports. Dans la phase préparatoire du projet, les diligences seront conduites par l'Unité de Gestion du PDST volet aérien de la CCAA en ce qui concerne les aspects fiduciaires et la Cellule

provisoire du projet constitué au Ministère des Transports.

En vue de la mise sur pied de l'UGP et dans la perspective du démarrage du projet, il est prévu de constituer l'équipe de projet en pourvoyant aux postes clés parmi lesquels celui de comptable.

### **3- Le mandat du consultant**

#### **Les services du consultant consistent :**

Sous l'autorité du Coordonnateur national du Projet, le Responsable Administratif et Financier sera chargé de la gestion administrative et financière du Projet dans toutes ses composantes nationales. Il assurera notamment des opérations administratives, comptables, financières et budgétaires ainsi que la production des états financiers et des rapports de suivi financier conformément à la réglementation en vigueur et suivant les formes requises par la Banque Mondiale.

#### **Ses missions se résument en :**

- superviser, organiser et coordonner les services administratifs, comptables et financiers ainsi que les services généraux ;mettre en 'uvre le manuel de procédures administratives et financières du projet en liaison avec les parties prenantes ;
- définir et mettre en place les principes et méthodes comptables ;
- structurer les données représentatives de la bonne marche du projet en vue de faciliter la prise de décision ;
- procéder à l'évaluation qualitative et quantitative du projet.

Pour l'accomplissement des missions ci-dessus, le RAF aura pour tâches de :

– conseiller le coordonnateur sur les questions relatives à la gestion administrative, financière et comptable du projet ;

- assister le coordonnateur dans la supervision du projet et la mise en 'uvre effective des activités et la réalisation des objectifs ;
- veiller au respect des procédures administratives, financières et comptables et à leur mise à jour ;
- contribuer à la collecte des données et à la mise à jour des outils de suivi et d'information du projet (tableaux de bord, de résultats, indicateurs') ;
- contribuer à la préparation et à la gestion des contrats et conventions avec les partenaires du projet ;
- suivre toutes les opérations financières du compte du projet (engagements, retraits, règlements, décaissement, paiements) ;
- veiller à l'éligibilité des dépenses et au respect des quotas financiers alloués ;
- assurer le contrôle des pièces justificatives de dépenses et des dossiers de paiement ;
- contribuer à la préparation du plan de travail annuel et élaborer les budgets associés ;
- produire les rapports de suivi financier et contribuer à la préparation des rapports d'activités du projet ;
- veiller à la bonne tenue des livres et registres comptables ;
- élaborer et gérer le plan de trésorerie ;
- suivre la mobilisation de la contrepartie nationale et les niveaux d'engagement y relatifs ;
- préparer et organiser la mise en place du personnel de l'UGP ;
- assurer la gestion administrative du personnel permanent et contractuel du projet ;
- assurer l'organisation, la mise en place et la gestion financière, matérielle et comptable du projet ;
- élaborer et mettre en place un plan de formation ou renforcement des capacités du personnel de l'UGP ;
- participer à l'élaboration des plans de passation des marchés ;
- élaborer les états financiers annuels ;
- rédiger les rapports périodiques de gestion financière ;

- préparer et organiser l'audit et la revue du projet ;
- suivre la mise en 'uvre des recommandations formulées par les auditeurs et les missions de supervision de la Banque Mondiale ;
- établir la liaison avec les services financiers de la Banque Mondiale pour toutes les questions se rapportant à la gestion financière et aux décaissements du projet ;
- co-signer avec le coordonnateur du programme tous les engagements et actes financiers ;
- préparer les missions externes ;
- assurer le suivi des courriers et dossiers administratifs ;
- organiser la logistique des réunions, ateliers et séminaires ;
- exécuter toutes autres tâches du ressort de ses compétences confiées par la hiérarchie dans l'intérêt du service.

Les termes de référence de la mission peuvent être retirés au Projet de Développement du Secteur des Transports dans le bureau du Spécialiste de Passation des Marchés ou sur simple demande » par courriel à l'adresse ci-dessous.

#### **4. Participation et origine**

Le Directeur Général de la CCAA invite les Consultants (individuels) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus. Les personnes intéressées devront soumettre un dossier de candidature en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies comprenant :

- i. une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'UGP ;
- ii. un curriculum vitae détaillé daté, signé et certifié sincère sans photo, démontrant qu'elles disposent de qualifications et expériences pertinentes pour remplir la mission et mentionnant au moins trois (3) références professionnelles ;
- iii. une photocopie du diplôme requis ;

L'UGP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées

## **5. Remise des offres**

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais (01 original et 03 copies) doivent être déposées dans les locaux du PDST VA, sis à l'Immeuble CAA, 1er étage, bureau de l'assistante de direction, boulevard du 20 mai, soit transmis par courriel à l'adresse [contact@ccaa.aero](mailto:contact@ccaa.aero); [pdst.tender@ccaa](mailto:pdst.tender@ccaa). au plus tard 14 jours à partir de la date de publication de l'ASMI à 15 heures (heure locale), avec mention : « Manifestations d'Intérêt, Services de Consultants pour le recrutement d'un consultant individuel au poste de Responsable administratif et financier au sein de l'Unité de Gestion du PCDN».

## **6. Critères d'évaluation**

**Le candidat au poste de RAF doit :**

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur (Bac+5 minimum) en gestion, finance et comptabilité, ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir, au cours des dix (10) dernières années, acquis au minimum cinq (05) années d'expérience professionnelle satisfaisante à un poste similaire, dont au moins trois (03) ans dans les projets financés par les bailleurs de fonds, de préférence le Groupe de la Banque Mondiale ;  
Ou avoir, dans la même période, au minimum huit (08) années d'expérience professionnelle satisfaisante comme comptable directement rattaché au
- Responsable Administratif et Financier, dont au moins cinq (05) ans dans les projets financés par les bailleurs de fonds, de préférence le Groupe de la Banque Mondiale ;
- Une expérience avérée dans la mise en place et la gestion des outils de gestion (manuels de procédures, système comptable, ...) constitue un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement et de la pratique des procédures et systèmes comptables et de gestion financière des projets ; la

- connaissance des procédures de gestion financière et comptables de la Banque Mondiale constitue un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des applications courantes (Microsoft office, Internet) ;
  - Avoir une bonne maîtrise des logiciels de gestion financière et comptable ; une expérience avérée dans l'utilisation d'une version de TOM2PRO constitue un atout ;
  - Démontrer de bonnes aptitudes en rédaction administrative, rédaction et analyse des documents financiers et en gestion du personnel ;
  - Avoir le sens de l'organisation et de la bonne planification ;
  - Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
  - Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
  - Etre disposé à encadrer le personnel d'appui du projet ;
  - Avoir une parfaite maîtrise (écrite et orale) du français. Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout ;

## **7. Renseignements complémentaires**

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures ouvrables entre 09 heures et 15 heures.

YAOUNDE le 19 Novembre 2020  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ASSOUMOU KOKI Paule

---

# **MINESEP: AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2020-083/AMI/MINSEP/CAB/2020 POUR LA PRE-SELECTION D'UN EXPLOITANT DU CENTRE COMMERCIAL DU COMPLEXE SPORTIF D'OLEMBE**

## **1. Contexte**

Le Gouvernement de la République du Cameroun construit en ce moment un Complexe Sportif à Olembe dans la banlieue de Yaoundé. En plus de multiples infrastructures sportives, ce Complexe dispose également des espaces commerciaux dont un centre commercial, un hôtel et des salles de cinéma. Les travaux d'achèvement de ce complexe commercialo-sportif ont fait l'objet du Contrat N°2020/C/MINSEP/CAB/2020 au bénéfice de l'entreprise MAGIL CONSTRUCTIONS en mode EPCM (Engineering, Procurement and Construction Management).

Dans l'optique de passer à l'exploitation et à la gestion des espaces commerciaux du Complexe Sportif d'Olembe, le Ministre des Sports et de l'Education Physique, lance un Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la pré-sélection d'un ou de plusieurs exploitant (s) potentiels.

Le but du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est de retenir la meilleure proposition technique et financière pour l'exploitation du centre commercial du Complexe Sportif d'Olembe. Lesdites propositions feront l'objet d'un Contrat de Partenariat conformément à la Loi N° 2006/12 du 29 décembre 2006 fixant le régime des Contrats de Partenariat.

## **2. Objet**

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des personnes morales ou physiques désireuses d'exploiter le centre commercial du Complexe Sportif d'Olembe exception faite des (03) salles de cinéma. La procédure de contractualisation suivra les étapes prévues par la loi susmentionnée notamment la présélection, la dialogue de pré-qualification et l'adjudication.

## **3. Consistance des prestations**

La mission consistera à l'exploitation et à la gestion des espaces commerciaux du Complexe Sportif d'Olembe.

## **4. Participation et origine**

Les candidats exploitants qui souhaitent participer au présent Avis à Manifestation d'Intérêt, doivent être régulièrement immatriculés au Cameroun ou à l'étranger, être en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifier d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante en matière de gestion de centres commerciaux.

A cet effet, les personnes physiques ou morales intéressées doivent fournir toutes les informations indiquant leurs expériences en matière de gestion et d'exploitation des centres commerciaux au Cameroun ou à l'étranger.

## **5. Financement**

Le financement des aménagements spéciaux sera assuré par l'exploitant.

## **6. Remise des offres**

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés contre décharge au plus tard le 18 décembre 2020 à 12 heures précises, heure locale au Service du Courrier du Ministère des Sports Et de L'Education Physique et devra porter la mention :



**« AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2020-083/AMI/MINSEP/CAB/20  
du 20 novembre 2020 Pour la présélection d'un exploitant du  
centre commercial du Complexe sportif d'Olembe».**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## **7. Critères d'évaluation**

### **a- Critères essentiels**

- Plan de travail, méthodologie et projet .....45 points
  - Références du candidat .....20 points
  - Qualifications et compétence du top management.....20 points
  - Moyens matériels ..... 10 points
  - Présentation de l'offre .....05 points
- Total .. 100 points

### **b- Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration et/ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 80/100.

**NB** : Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 80 points sur 100, pourront être présélectionnés pour le dialogue.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une présélection suivra. Le dialogue de pré-qualification ne concernera que les personnes morales ou physiques présélectionnées.

## **8. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Sports et de l'Education Physique.

YAOUNDE le 20 Novembre 2020

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse